

Concernant l'affaire Stocamine, la décision scandaleuse de Mme la Ministre S.ROYAL est une provocation .

Au mépris de toutes nos interventions à Paris, de toutes nos explications, de toute l'implication de nos élus Alsaciens, la ministre suit la position du liquidateur Mr Rollet et ses experts du corps des mines, sans même avoir entendu la population Alsacienne pourtant concernée au premier chef.

L'Etat demande à l'exploitant de retirer 93 % du mercure contenu dans les déchets ce qui consiste en réalité à retirer 11 % des 44000 tonnes stockés sous nos pieds. Les 89 % restants seront définitivement confinés par de la bentonite qui ne fera que retarder la pollution inéluctable de la nappe phréatique. La nappe phréatique la plus importante d'Europe sera donc polluée, les experts sont unanimes, par 39160 tonnes de déchets hautement toxiques même dissous dans l'eau.

Au cours de la concertation publique diligentée par le ministère, la quasi-totalité de la population concernée se prononçait pour le déstockage des 44000 tonnes, c'est-à-dire pour la remontée de la totalité des déchets. Il est scandaleux que l'Etat fasse si peu de cas des souhaits des citoyens et de leurs élus !

Le collectif Destocamine n'accepte pas cette décision et fera valoir ce droit à la préservation de notre nappe devant la juridiction adéquate.

Le combat continue !

Le collectif Destocamine.